



100 jours pour entreprendre: BNP Paribas soutient les jeunes créateurs d'entreprise !



BNP Paribas est partenaire, pour la 6ème année consécutive, du concours « 100 jours pour entreprendre » qui s'adresse aux jeunes créateurs d'entreprises âgés de 18 à 30 ans

L'objectif ? Sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat et offrir à 10 futurs entrepreneurs un kit de la création d'entreprise d'une valeur de 15.000 euros ! En tant que partenaire du concours, BNP Paribas valorisera aussi l'appel à candidature sur les écrans extérieurs de ses agences. Et proposera aux 10 lauréats du concours un accompagnement personnalisé aux côtés de parrains et marraines bénévoles BNP Paribas.

100 jours pour entreprendre: BNP Paribas soutient les jeunes créateurs d'entreprise !

Du 15 janvier au 25 avril 2018, les jeunes créateurs d'entreprise sont appelés à publier une vidéo présentant leur projet sur le site 100journspourentreprendre.fr . Et faire le buzz pour accumuler un maximum de votes. A l'issue du concours, 10 lauréats remporteront la « Boîte 100 jours » d'une valeur de 15.000 euros. Elle offrira les outils indispensables pour lancer son entreprise.

Il y a un soutien financier, un accompagnement juridique et comptable, des assurances, un parrainage et aussi un smartphone. Et aussi un logiciel CRM, une formation au crowdfunding, à la levée de fonds et aux relations publiques. Mais aussi un coaching média sur l'image de sa marque, des espaces de travail et aussi de stockage. Sans oublier un hébergement en couveuse, un pitch à Viva Technology, un bon de notation algorithmique. Et pour terminer le soutien actif des réseaux d'entrepreneurs...



mce.tv.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Date : 15/01/2018
Heure : 14:50:11
Journaliste : C. N



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

BNP Paribas partenaire de toutes les étapes « 100 jours pour entreprendre »
Appel à candidature

Du 15 janvier au 25 avril, BNP Paribas valorisera l'appel à candidature du concours « 100 jours pour entreprendre » sur les écrans extérieurs de ses agences bancaires.

Accompagnement des lauréats

Les 10 lauréats du concours seront accompagnés localement par un parrain ou une marraine bénévole BNP Paribas (expert crédit, directeur d'agence, etc.) pendant un an. Cet accompagnement s'étend aussi au-delà des aspects financiers de la création d'entreprise. Il s'inscrit dans la durée.

Mise à disposition d'une plateforme de MOOCs dédiée à la création d'entreprise

BNP Paribas accompagne les entrepreneurs grâce à une plateforme de MOOCs dédiée à la création d'entreprise. Cet outil gratuit, simple et pratique met à disposition une sélection de contenus pédagogiques. Chaque mois, la plateforme permet d'accéder à une sélection de formations en ligne parmi plus de 7.500 MOOCs référencés. Les thèmes abordés concernent tous les aspects pratiques du quotidien de l'entrepreneur. Comment faire un business plan ? Quelles sont les différentes formes d'entreprises ? Quels sont les moyens pour mettre en valeur son activité sur Internet et les réseaux sociaux ? Etc.

Le Club 100 jours au WAI Paris de BNP Paribas

L'espace WAI Paris de BNP Paribas, situé 19 boulevard Poissonnière (Paris 2ème), accueillera une étape du concours « 100 jours pour entreprendre ». Et organisera le « Club 100 jours » en septembre 2018 pour tous les lauréats et finalistes des différentes éditions. Ce sera en présence des partenaires entreprises et réseaux du concours.